



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 6 avril 2020

---

### Informations sur l'état de santé de Jean DIONIS

À la suite de la pose d'une prothèse de la hanche réalisée le 22 mars, Jean DIONIS a connu des complications liées à une infection grave dont la maîtrise a nécessité l'application d'une antibiothérapie sévère.

Par la suite, le dimanche 4 avril, Jean Dionis a été testé positif à la Covid 19.

Cette dégradation brutale de son état de santé ne lui permet plus d'assurer dans de bonnes conditions les fonctions passionnantes mais exigeantes de Maire et de Président de l'Agglomération d'Agen.

Ainsi, comme le prévoient les textes qui organisent la continuité de la gestion municipale et intercommunale, Jean DIONS a donc décidé de suspendre temporairement **pour empêchement médical l'exercice de** ses responsabilités et ceci à compter de ce jour, mardi 6 avril.

Cette suspension est a priori sine die. Elle peut bien sûr être rapporté en cas d'amélioration sensible de son état de santé.

Comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, il revient à Clemence BRANDOLIN-ROBERT, Première adjointe pour la Mairie et à Henri TANDONNET, premier Vice-Président de l'Agglomération d'Agen, de porter les fonctions de chef de l'exécutif municipal pour l'une part et communautaire pour l'autre.

Olivier LAMOUREUX, Directeur Général des Services et Florent CANU, Directeur de cabinet organiseront les modalités de ce transfert de responsabilité.

Jean DIONIS précise : « *Dans ce moment compliqué pour moi, je crois qu'il faut que nous fassions ensemble tourner la machine municipale et communautaire au service des agenaises et des agenais et tous les habitants de l'agglomération d'Agen* ».

### Contact

---

Florent CANU : Directeur de Cabinet – florent.canu@agen.fr